

## Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 juin 2024

### Étaient présents :

Mme Emilie DUPREY, Maire – M. Gilbert ARRIVÉ, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLÉ, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée – M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, Mme Isabelle LACREUSE, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme Jacqueline BLAIN qui donne pouvoir à Mme Judith MONTAUBAN.

### Intervention de la Gendarmerie

En ouverture du Conseil Municipal, le Capitaine Franck CALMETTES, commandant de la communauté de brigades Les Herbiers – Saint-Fulgent, est venu présenter l'activité des services de la gendarmerie sur notre territoire et en particulier sur notre commune.

La communauté de brigades intervient sur un territoire de 460 km<sup>2</sup> regroupant 16 communes pour 51 000 habitants avec un effectif de 32 militaires.

Toutes infractions confondues, la gendarmerie est intervenue 1 877 fois en 2023 sur le territoire, dont 67 fois sur la commune des Brouzils. La nature des interventions est principalement liée à des accidents matériels, aux incivilités et à la délinquance routière, ce qui représente au total 5% de l'activité de la brigade pour la commune des Brouzils. La délinquance économique sur internet est en augmentation ces dernières années avec 7 dépôts de plaintes en 2023 pour notre commune.

L'objectif pour la gendarmerie est de continuer les actions de prévention auprès de la population et de maintenir sa présence sur la voie publique. Au terme de cette présentation, force est de constater que nous vivons aux Brouzils dans un climat particulièrement serein, dépourvu de grandes délinquances. À nous tous de le préserver.

### Tarifs des repas du restaurant scolaire pour 2024/2025

La société Convivio, titulaire du marché de restauration scolaire, a transmis une proposition d'avenant au contrat initial portant sur la méthode de calcul de la révision des tarifs. Après différents échanges avec le prestataire, celui-ci a consenti à ne pas augmenter les prix pratiqués actuellement à la rentrée prochaine.

De ce fait, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs facturés aux familles, au collège et au Centre de loisirs.

Pour rappel, le prix du repas pour un enfant qui vient régulièrement au restaurant scolaire est de 4,45 €.

### Projet de création d'un Pump Track – demande de subvention

Afin de compléter le financement du projet de création d'un Pump Track, la commune va effectuer une demande de subvention auprès du Département dans le cadre des aides aux équipements sportifs ainsi qu'à la Région dans le cadre du programme « Fonds Pays de la Loire Investissement ».

### Modification des statuts de la Communauté de Communes Saint-Fulgent – Les Essarts

- Suite à la modification des limites territoriales d'Essarts-en-Bocage avec la création des communes de l'Oie et Sainte-Florence, ces dernières viennent s'ajouter à la composition de la Communauté de Communes.
- Afin d'harmoniser la gestion des transports scolaires, à compter de la rentrée en septembre 2024, les collèges de Chavagnes-en-Paillers et des Brouzils seront intégrés dans le périmètre du service géré par la Communauté de Communes. Ces deux établissements étaient jusqu'à présent gérés par le service de transports scolaires de la Région.
- L'organisation des transports scolaires entre les équipements sportifs communautaires et les écoles publiques et privées implantées sur le territoire, sera prise en charge par la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouveaux statuts de la Communauté de Communes.

## City Park – rappel des conditions d'utilisation

Depuis 2019, le City Stade couvert situé à l'arrière de l'école privée Pierre Monnereau est un lieu, ouvert à tous, qui a été créé pour permettre la pratique d'activités sportives. Le terrain du City Stade est mis à disposition des activités périscolaires, extra-scolaires et aux établissements scolaires pendant le temps scolaire.

Cet équipement permet notamment l'initiation et la pratique du football, du hand-ball et du basket-ball. Les pratiques du roller, des planches à roulettes et des vélos restent possible sur la piste d'athlétisme en pourtour du City Stade.

L'accès et l'utilisation du City Stade sont autorisés au public tous les jours, y compris les week-ends et jours fériés, **de 9 heures à 21 heures**. Par conséquent, la fréquentation nocturne des lieux est interdite.

La circulation piétonne est autorisée dans l'enceinte du City Stade. La circulation et le stationnement des véhicules terrestres à moteur, à deux et quatre roues, sont strictement interdits. Il est interdit de se livrer à des activités commerciales, ambulantes ou non, sans autorisation préalable du Maire.

L'accès au terrain du City Stade est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse. Afin de respecter la tranquillité et la sécurité des riverains, l'utilisation d'appareils sonores, est interdite dans ces espaces et sur l'ensemble du site situé derrière l'école Pierre Monnereau.

Les enfants fréquentant ces espaces restent sous l'entière responsabilité de leurs parents, lesquels doivent notamment veiller à ce que le mode d'utilisation des lieux soit respecté. Il est interdit de consommer des boissons et des aliments sur l'aire de jeux, d'y pénétrer avec une cigarette.

Les usagers doivent pratiquer leur sport en respectant les autres et le matériel mis à leur disposition. Chacun doit avoir une pratique et un comportement responsables, sans danger pour soi et pour les autres. Les pratiquants doivent obligatoirement avoir souscrit une assurance en responsabilité civile couvrant les dommages matériels et corporels causés à autrui. La Commune propriétaire de l'équipement, décline toute responsabilité en cas d'accident.

Pour encadrer et réglementer les bonnes pratiques et l'utilisation du City Stade, un arrêté a été pris dans ce sens. Il est affiché sur site pour être porté à la connaissance de chacun. Cet arrêté a notamment été transmis aux services de la gendarmerie pour l'appliquer si besoin.

Je constate que ces conditions d'utilisation qui existent depuis plusieurs années maintenant doivent être rappelées à l'ensemble des usagers. Le 7 juin dernier, une quinzaine de jeunes nés entre 2007 et 2009 ont été contrôlés par les services de la gendarmerie et l'identité de chacun a été relevée. Suite à ce passage, les gendarmes ont favorisé la prévention en rappelant à ces jeunes que le non-respect de l'arrêté municipal expose à une verbalisation. La violation des arrêtés municipaux est punie d'une amende de première classe d'un montant de 38,00 €.

Je me permets également de vous rappeler que ce lieu est doté d'un équipement de vidéoprotection pouvant être utilisé en cas de suspicion de non-respect des règles d'utilisation.

Pour que cet espace puisse être un endroit familial et convivial, je vous invite à partager et à rappeler les bonnes pratiques d'utilisation du City Stade aux plus jeunes. Dorénavant, chacun d'entre vous a connaissance de ces règles et l'application de cet arrêté sera strict.

La commune se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires d'accès pour garantir les conditions de bonne utilisation, d'entretien et de respect du voisinage.

Suite à une étude menée par le cabinet "Atelier 360°", paysagistes-concepteurs, basé à Nantes, l'espace de loisirs va être complété par la création d'un Pump track : piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs : VTT, BMX, roller, trottinettes.

L'ensemble de l'espace sera paysagé et doté d'un talus de terre arboré afin de limiter les nuisances sonores.

*Mme Émilie DUPREY  
Maire*

## Droit de Prémption urbain

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes :

ADRESSE	RÉF.CADASTRE
13 rue des Chardonnerets	AC 89
10 rue des Chardonnerets	AC 82

# Élections européennes – résultat du scrutin pour la commune des Brouzils



Inscrits	2172
Votants	1064
Exprimés	1024
Participation	48,99%
Abstention	51,01%
Nuls	20
dont Blancs	20

Ordre des listes	Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
1	Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	0	0,00%
2	Philippe PONGE	0	0,00%
3	Marion MARECHAL	54	5,27%
4	Manon AUBRY	41	4,00%
5	Jordan BARDELLA	309	30,18%
6	Marie TOUSSAINT	51	4,98%
7	Nagib AZERGUI	0	0,00%
8	Hélène THOUY	20	1,95%
9	Olivier TERRIEN	0	0,00%
10	Caroline ZORN	0	0,00%
11	Valérie HAYER	226	22,07%
12	Audric ALEXANDRE	0	0,00%
13	Marine CHOLLEY	3	0,29%
14	Yann WEHLING	5	0,49%
15	François ASSELINEAU	10	0,98%
16	Michel SIMONIN	0	0,00%
17	Jean-Marc FORTANÉ	0	0,00%
18	François-Xavier BELLAMY	94	9,18%
19	Nathalie ARTHAUD	8	0,78%
20	Pierre LARROUTUROU	0	0,00%
21	Georges RENARD-KUZMANOVIC	0	0,00%
22	Selma LABIB	0	0,00%
23	Camille ADOUE	0	0,00%
24	Florian PHILIPPOT	15	1,46%
25	Edouard HUSSON	0	0,00%
26	Pierre-Marie BONNEAU	0	0,00%
27	Raphaël GLUCKSMANN	102	9,96%
28	Charles HOAREAU	0	0,00%
29	Jean LASSALLE	45	4,39%
30	Francis LALANNE	0	0,00%
31	Guillaume LACROIX	3	0,29%
32	Lorys ELMAYAN	1	0,10%
33	Léon DEFFONTAINES	19	1,86%
34	Gaël COSTE-MEUNIER	0	0,00%
35	Jean-Marc GOVERNATORI	18	1,76%
36	Hamada TRAORE	0	0,00%
37	Laure PATAS D'ILLIERS	0	0,00%
38	Patrice GRUDE	0	0,00%

## .....Informations pratiques

### Après-midi festif - CCAS



Le CCAS invite toutes les personnes retraitées à un après-midi festif gratuit. Cette année, l'animation sera assurée par

SEB'ANIM, qui vous fera chanter et danser. Un flyer sera glissé dans le Brouzils Info de septembre pour pouvoir vous inscrire. Réservez déjà la date du : **vendredi 22 novembre 2024 à 14h30 à la Pastourelle.** Le CCAS vous attend nombreux.



### Secours catholique – été

Il n'y aura pas de collecte de vêtements au Presbytère des Brouzils durant les mois de juillet et août, reprise le 6 septembre. Néanmoins, la boutique solidaire (rue Sainte Marie à Chavagnes-en-Paillers) reste ouverte le samedi après-midi de 15h à 17h jusqu'au 13 juillet, reprise le 10 août.

### Horaires d'été – Brouzi'Livres



### PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 8 JUILLET 2024 À 20H EN MAIRIE

### Bourse « Jeunes bénévoles Vendéens »

Tu as entre 16 et 25 ans et tu t'investis bénévolement dans une association vendéenne ?

Le Département de la Vendée t'aide à financer ton permis de conduire ou tes études supérieures.

Voici les conditions pour bénéficier de cette bourse :

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée,
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :
  - ↳ Si le candidat a moins de 18 ans, il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an<sup>1</sup> dans les projets ou le fonctionnement d'une association,
  - ↳ Si le candidat a plus de 18 ans, il doit faire la preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an<sup>2</sup> ou démontrer son implication concrète, régulière et personnelle depuis au moins deux ans<sup>2</sup> dans un ou plusieurs projets associatifs.
- suivre des études supérieures ou participer à une formation au permis de conduire (B).

<sup>1</sup> Soit depuis septembre de l'année 2023  
<sup>2</sup> Soit depuis septembre de l'année 2022



### Opération Argent de Poche

La municipalité souhaite renouveler le dispositif "Argent de Poche" pour les vacances d'été. Les chantiers se déroulent par demi-journée (3 heures de travail effectif avec pause de 15 ou 30 minutes au bout de 1h30) pendant les périodes de vacances, dans des lieux publics ou dédiés à l'accueil du public. Les missions ne doivent nécessiter aucune compétence particulière. Elles doivent permettre une alternance d'aménagement et d'entretien afin d'apporter un intérêt aux jeunes (à la différence des travaux d'intérêt général). Les jeunes n'étant ni stagiaires ni salariés, chaque demi-journée est rémunérée 15€ maximum (seuil d'exonération de charges sociales). Cette indemnisation n'ouvre aucun droit. Les jeunes intéressés par ce dispositif sont invités à se faire connaître au secrétariat de la Mairie avant le 21 juin 2024. La période proposée concerne le mois de juillet. Les préinscriptions se feront suivant vos disponibilités par semaine. Les jeunes qui ont déjà participé peuvent se réinscrire, néanmoins ils ne seront pas prioritaires.

### Comment déposer son dossier ?

Règlement et dossier de candidature disponibles sur [benevolat.vendee.fr](http://benevolat.vendee.fr)

Le dossier est à transmettre entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> octobre 2024 via le formulaire en ligne du portail [subventions.vendee.fr](http://subventions.vendee.fr)

Renseignements : 02 28 85 81 44

## Élections Législatives



Suite à l'annonce du Président de la République de la dissolution de l'Assemblée Nationale le dimanche 9 juin, vous êtes de nouveau appelés aux urnes pour élire les députés. Les élections législatives auront lieu les dimanches **30 juin et 7 juillet 2024**.

Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est aussi possible de voter par procuration.

**Exceptionnellement**, le bureau de vote de la salle Festivale est transféré au restaurant scolaire, situé à proximité.

Les deux bureaux de vote seront ouverts, aux Brouzils, de 8h00 à 18h00, à la Mairie (bureau de vote n°1) et au restaurant scolaire (bureau de vote n°2). Votre bureau de vote, en fonction de votre lieu de résidence, est indiqué sur votre carte d'électeur. Vous devrez être muni d'une pièce d'identité avec photo pour voter.

## Prévention – Message important de la Gendarmerie

Suite à des démarchages frauduleux, à domicile, ayant eu lieu récemment dans la région, la cellule de protection technique de la malveillance tient à rappeler les règles de sécurité en particulier pour les personnes vulnérables.

### Les 5 règles d'or pour les seniors :



- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr
- 5 - Au moindre doute, je compose le 17 pour alerter la gendarmerie ou la police.

.....État-civil

**Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet État-civil.**

*Nous accueillons avec joie la naissance de...*

Mathis BOLTEAU

le 21 mai 2024

Charlie VAYDIE

le 24 mai 2024

*Tous nos vœux de bonheur aux mariés...*

Coralie GUILLARD et Michaël CHESNEAU

le 18 mai 2024

*Avec tristesse nous vous faisons part du décès de...*

Louissette JAROUSSEAU épouse BOUDEAU

le 1<sup>er</sup> juin 2024

.....Évènements



### Le Conseil Municipal des Enfants

Mercredi 22 avril, les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) se sont retrouvés avec 2 employés du service technique municipal au jardin partagé près de l'EHPAD.

Avec l'aide des personnes de la résidence du lotissement du Chêne Vert, ils ont planté des tomates, des courgettes, des salades et ont désherbé.

Les enfants et les résidentes ont apprécié ce temps de partage. Ce jardin partagé ainsi que celui de la Source sont ouverts à tous.

Vous pouvez venir y ramasser des légumes, cueillir des fleurs sans oublier de désherber et d'arroser.





## Passeport du Civisme pour 21 élèves de CM2

Jeudi 6 juin, la Municipalité a reçu en Mairie 21 élèves de CM2 des écoles Pierre Monnereau et des Tilleuls, en présence de leurs parents, pour la remise des diplômes et médailles obtenues dans le cadre de la troisième édition du passeport du civisme.

Durant toute l'année scolaire, les élèves ont mené des actions collectives avec les écoles, et individuelles. Parmi les thématiques menées lors de ces actions, les élèves ont découvert l'organisation d'une cérémonie patriotique avec en point d'orgue une participation très active, au côté de l'UNC, aux célébrations du 11 novembre.

Une opération bol de pâtes a également été organisée durant ce parcours civique et qui a permis de récolter la somme de 225 € reversée durant la cérémonie au Secours Catholique représenté par Maryvonne JAMIN, responsable locale de l'association.

## Collège – basket

Le collège Notre Dame de L'Espérance des Brouzils champion de France UGSEL de basket minimes filles 3x3. Le championnat organisé par le collège des Brouzils s'est déroulé du 29 au 31 mai à la salle intercommunale des sports HIS&O de Chavagnes-en-Paillers. Félicitations aux Championnes de France et à toute l'équipe éducative.



## Coupe de France de palet

David MALIDIN, Les Brouzils (à gauche sur la photo), sacré champion de France de palet en doublette avec son équipier Hervé BOISSEAU (Les Essarts) le samedi 25 mai lors de la 32ème édition de la Coupe de France de Palet sur plomb, au Grand Palais de Challans (85).

Félicitations aux champions de France.



## Échange Vendée-Vosges – visite GAEC 2 Ruisseaux

Dans le cadre des échanges Vendée-Vosges une vingtaine de Vosgiens du canton de Fraize (88) a été accueillie au GAEC des 2 Ruisseaux, situé à la Californie, pour une visite de la ferme le samedi 18 juin.



## Rencontre avec les nouveaux habitants et Forum des associations

Les nouveaux habitants de la commune ont été accueillis autour d'un petit déjeuner, offert par la municipalité, le samedi 1er juin à l'Espace Brosilis. Ce fut l'occasion d'échanger avec les élus sur les différents services proposés dans la commune afin de faciliter leur intégration sur notre territoire. Ils ont également pu découvrir la diversité de la vie associative locale en participant au forum des associations qui se tenait dans ce même lieu.



## Fête de l'Agriculture 2024

Cette année, retrouvez les jeunes agriculteurs du canton du Pays de Saint Fulgent - Les Essarts, à la 39ème édition de la Fête de l'agriculture ! Elle se déroulera les 24 et 25 août 2024 au lieu-dit « la Guibonnière » entre Chavagnes-en-Paillers et Les Brouzils.

Au programme des nouveautés cette année, nous aurons le show nocturne de drones pour vous émerveiller entre les concerts !! Les mois batt cross et tracto-cross (nouveau 2024) seront bien évidemment présents et se joignent à la fête, pour vous proposer un beau spectacle.

Pour chatouiller et faire vibrer vos papilles, vous pourrez également profiter de la restauration assise avec des produits locaux et la friterie. La mini ferme, la finale départementale du concours de labour, ainsi que de nombreux exposants présents animeront ce week-end festif. Plein d'autres surprises vous attendront sur le site.

Si vous souhaitez être bénévole, vous pouvez déjà vous inscrire en allant sur le site internet de la Fête où vous trouverez toutes les informations nécessaires : <https://fetedelagriculture.com/>



 SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Vendredi 28 juin 2024

# UNE SOIRÉE CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS



**Visite libre de 18h à 20h**  
des centres d'incendie et de secours territoriaux\*  
de la Vendée

DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS

\*Pour connaître la liste des centres d'incendie et de secours participant à cet événement, rendez-vous ici [www.sdis-vendee.com](http://www.sdis-vendee.com)

# LES BROUZILS

Centre-Bourg

**FÊTE 21 JUIN MUSIQUE**  
À PARTIR DE 19H

**BMW MUSIQUE**  
Reprise Pop Rock

**VOLVA LUNA**  
Composition Rock Français

**THE RUSTY PEAKERS**  
Blues Rock

**LE BRUIT DE L'AUTRE**  
Rock Français Indé

**SAKYA**  
Pop Rock Cover à Anglaise Français

**LA BANDA DES BROUZILS**  
Les Musiciens de Grasla

**Nouveauté FRITES MAISON**

**ENTRÉE GRATUITE**  
Bar/Restauration sur place

EMMÈNE TON GOBELET  
OU ACHÈTE LE SUR PLACE!



Attention, ne pas stationner sur la place de l'église et la place François Houssin dès 8h

# PARTIR EN LIVRE

Fête ses dix ans **LIVRE** Sports & jeux  
19.06 — 21.07.2024

  
Anne Charlotte Mary & Alexandre Griffiths  
Mise en scène de Vincent Letellier

## Chou fleur

Cirque et Pop-music  
Jeune public

à partir de 3 ans

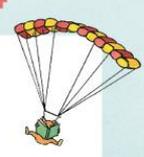
Gratuit  
Entrée libre

Le réseau des médiathèques organise un **SPECTACLE FAMILIAL**

**Mercredi 10 juillet**

à 10h30 à Ste-Florence  
salle du Vallon

à 17h30 aux Brouzils  
salle la Pastourelle




# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LE VENT DE GRASLA

La mémoire au cœur de la forêt

**AU REFUGE DE GRASLA, GRÂCE À SON SPECTACLE VENEZ VIVRE L'HISTOIRE AUTREMENT**

Le Refuge de Grasla est fier d'annoncer le retour tant attendu de son nouveau spectacle "Le Vent de Grasla" pour une deuxième saison. Écrit et mis en scène par François Démurger, ce spectacle vivant immersif promet d'emmener les spectateurs dans un voyage émuvant et palpitant au cœur de l'histoire vendéenne.

**Une expérience Unique**

Avec une troupe composée de plus de 60 comédiens, figurants et techniciens, "Le Vent de Grasla" n'est pas simplement un spectacle, mais une véritable immersion dans le passé. Les spectateurs auront l'opportunité unique de se plonger dans l'époque de la Révolution française, en vivant des moments forts et authentiques aux côtés de personnages ayant réellement existé et qui ont marqué cette période tumultueuse.

**L'Histoire**

La deuxième saison "Le Vent de Grasla" évoque l'histoire des habitants de Grasla qui, fuyant les horreurs de la guerre, trouvent refuge dans la forêt. Entre drames, espoirs et sacrifices, le public sera témoin des défis et des triomphes de ces hommes et de ces femmes courageux. Grâce à une mise en scène immersive et dynamique, chaque scène est une fenêtre ouverte sur le passé, offrant une perspective intime et poignante des événements historiques.

**Une production d'exception**

François Démurger, reconnu pour son approche innovante et sa capacité à créer des expériences théâtrales réalistes, a accompagné l'association et une équipe de passionnés pour donner vie à cette œuvre ambitieuse. De la scénographie immersive aux costumes d'époque en passant par le choix des musiques, chaque détail a été soigneusement pensé pour transporter le public dans un autre temps "Les Guerres de Vendée".

**Informations pratiques**

Dates : 28-29-30 juin / 12-13-14 juillet / 23-24-25 août / 6-7-8 septembre  
Lieu : Le Refuge de Grasla 85260 Les Brouzils  
Billetterie : Les billets sont disponibles dès maintenant sur notre site internet [www.refugegrasla.fr](http://www.refugegrasla.fr)  
Contact presse : Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter le 02 51 42 96 20.

**Tarifs**

**POUR LE SPECTACLE**  
Adulte : 13 €  
Enfant (de 5 à 16 ans) : 6,00 €  
(gratuit pour les - de 5 ans)  
Enfant supplémentaire (de 5 à 16 ans) : 3€

[www.refugegrasla.fr](http://www.refugegrasla.fr)

La forêt de Grasla - 85260 LES BROUZILS  
Tél. 02 51 42 96 20 - [grasla.contact@gmail.com](mailto:grasla.contact@gmail.com)